

**Conseil maritime de façade Nord Atlantique-Manche Ouest
à la préfecture de région des Pays de la Loire - NANTES
Vendredi 16 juin 2023 à 14h30**

Annexe 1

Fiche de participation

Nom – Prénom :.....

Téléphone :.....

Courriel :.....

Membre du collège (à préciser) :

- État et établissement publics
- Collectivités territoriales et leurs groupements
- Activités professionnelles et entreprises
- Salariés des entreprises
- Usagers de la mer et du littoral et associations de protection de l'environnement littoral ou marin
- Personnes qualifiées

COUPON A RETOURNER avant le 9 juin 2023

cmfnamo@developpement-durable.gouv.fr

Représentation (1)
(d'un membre du CMF empêché)

Article 2 du règlement intérieur : « Les personnes se présentant à une séance du conseil au titre d'une collectivité, d'un organisme ou d'une structure ..., à la place de la personne normalement désignée pour siéger, doivent fournir au plus tard en début de séance au secrétariat du conseil la délégation les désignant. »

Donne délégation à :

Nom – Prénom :

Téléphone :

Courriel :

pour me remplacer au CMF le vendredi 16 juin 2023 et prendre en mon nom toutes les décisions nécessaires.

Signature :

Pouvoir

(délégué d'un membre à un autre membre du même collègue)

Article 2 du règlement intérieur : « Les membres titulaires du mandat d'un autre membre, obligatoirement du même collègue, doivent fournir au plus tard en début de séance au secrétariat du conseil le mandat du mandataire ; Nul ne peut détenir plus d'un mandat »

Donne mandat à un membre de son collègue :

Nom – Prénom :

Collège :

Téléphone :

Courriel :

Signature :

(1) Rappel : Les délégations ou les mandats doivent être libellés au nom du bénéficiaire et non pas être remis vierges

COUPON A RETOURNER avant le 9 juin 2023

cmfnamo@developpement-durable.gouv.fr